

Lu pour vous – N° 3

Notes de lecture proposées par le secrétariat général du COR, dans un format synthétique et selon une approche pédagogique, pour mettre en avant différents travaux d'analyse, en France et à l'étranger, sur la question des retraites et du vieillissement.

Ces notes de lecture mensuelles ([disponibles sur le site du COR](#)) n'engagent pas le Conseil.

► The Future of Retirement – Shifting sands

HSBC

[Global report n°14](#)

Dans son 14^e rapport sur l'avenir de la retraite, intitulé « Sables mouvants », HSBC propose un panorama sur les comportements et les opinions vis-à-vis de la retraite dans 16 pays développés et émergents, dont la France. L'étude se base sur des données d'enquêtes nationales, effectuées entre novembre 2016 et janvier 2017, à partir d'échantillons représentatifs des plus de 21 ans, en âge de travailler ou à la retraite. Au-delà des statistiques moyennes, trois générations sont isolées : les baby-boomers (nés entre 1945 et 1965), les générations X (nées entre 1966 et 1979) et les générations Y (les « millenials » nés entre 1980 et 1997).

Globalement dans les 16 pays, 65 % des personnes en âge de travailler se disent préoccupées par la baisse de la protection sociale, mais seulement 24 % pensent que la sécurité sociale n'existera plus lorsqu'elles partiront à la retraite. En moyenne, 25 % des personnes interrogées sont inquiètes sur l'accès qu'elles pourront avoir aux soins lorsqu'elles seront à la retraite. Elles sont 58 % à anticiper devoir poursuivre une activité rémunérée une fois à la retraite et 47 % à penser que la propriété immobilière offre le meilleur rendement pour financer sa retraite.

Les Français (voir le [rapport spécifique pour la France](#)) apparaissent comme les plus pessimistes à bien des égards. En moyenne dans les 16 pays, 34 % des personnes en âge de travailler estiment que leur situation financière à la retraite sera confortable, contre 10 % seulement en France,

dernier pays du classement pour cette question (69 % en Inde). Les Français affichent également la plus forte aversion au risque : 10 % des Français en âge de travailler déclarent accepter d'investir sur des supports risqués pour s'assurer un confort financier (contre 34 % en moyenne dans les 16 pays, et 61 % en Chine). Les Français sont également les moins enclins à avoir une gestion financière active : seuls 14 % déclarent rechercher le meilleur couple rendement-risque (contre 47 % en moyenne dans les 16 pays, et 79 % en Chine). Les Français ne sont que 17 % à estimer que les nouvelles technologies facilitent la gestion de l'épargne retraite, soit le taux le plus faible des 16 pays (77 % en Chine). En revanche, les Français sont parmi les plus confiants sur l'offre de soins dans le futur : 11 % sont inquiets sur la disponibilité et le coût futur des soins, contre 25 % en moyenne dans les 16 pays.

Quelle vision la génération Y en France a-t-elle de la retraite ? 61 % des Français toutes générations confondues (contre 53 % en moyenne dans les 16 pays) estiment que la génération Y connaît des conditions macroéconomiques moins favorables que les générations qui l'ont précédée et 55 % pensent que les régimes de retraite obligatoires risquent de ne pas pouvoir honorer leurs engagements envers elle. La génération Y anticipe qu'elle partira à la retraite à 64 ans (soit au même âge qu'anticipé par les autres générations) et qu'elle aura une espérance de vie de 87 ans (contre 82 ans pour la génération X). Elle est disposée à réduire sa consommation courante pour financer ses vieux jours et a une moindre aversion au risque financier que les générations précédentes : 12 % des sondés de la génération Y sont disposés à investir dans des placements risqués (contre 5 % des baby-boomers).

► How Job Changes Affect Retirement Timing by Socioeconomic Status

Geoffrey T. Sanzenbacher, Steven A. Sass, Christopher M. Gillis

[CRR Issue in brief N°17-3](#)

Étude sur les liens de causalité entre la mobilité des carrières et le maintien en emploi aux âges élevés. Les auteurs mettent en avant un lien positif entre la mobilité de carrière volontaire au-delà de 50 ans et la prolongation de carrière au-delà de 65 ans, quel que soit le niveau d'éducation. Cependant cet effet de prolongation de la carrière serait croissant avec le niveau d'éducation.

► Closing the gender gap in pensions. A microsimulation analysis of the Norwegian NDC pension system

Elin Halvorsen, Axel West Pedersen

[Discussion paper n°855](#)

Étude traitant de la réforme des retraites en Norvège, conduisant notamment à passer d'un système en points à un système en comptes notionnels, et plus particulièrement de ses effets sur les écarts de pension entre les femmes et les hommes.

En analysant, *via* un modèle de microsimulation, les impacts différenciés de l'ensemble des éléments composant le système de retraite norvégien (régime en comptes notionnels avec un choix de taux de cotisation fixe, dispositifs de prise en compte de la solidarité – dont la validation de période d'éducation des enfants par exemple, système social et fiscal, etc.), les auteurs arrivent à la conclusion que le nouveau système contribue à ce que les écarts de pension entre les femmes et les hommes soient moins importants que les écarts de revenu en cours de carrière.

Si le système de retraite norvégien était uniquement contributif, les écarts de pension entre les femmes et les hommes seraient de 43 % pour la génération 1963 par exemple. Le nouveau système de retraite en comptes notionnels, complétés par

des éléments de solidarité, permet quant à lui à des écarts de pension entre les femmes et les hommes de 7 % seulement.

Comme le COR l'avait souligné dans son [7^e rapport](#) en janvier 2010, la définition des objectifs de solidarité et des moyens d'y parvenir relève davantage de choix politiques que de considérations relatives à la technique de calcul de la retraite.

► L'espérance de vie en retraite sans incapacité sévère des générations nées entre 1960 et 1990 : une projection à partir du modèle Destinie

Alexandre Cazenave-Lacrouz, Fanny Godet

[Document de travail n°G2017/03](#)

Les auteurs proposent d'ajouter une dimension dans l'analyse de l'équité du système de retraite : la durée de vie passée à la retraite sans incapacité sévère. Cet indicateur est calculé pour les générations nées entre 1960 et 1990 à l'aide du modèle de microsimulation Destinie.

Sous l'hypothèse conservatrice selon laquelle les transitions vers l'incapacité auront lieu dans le futur aux mêmes âges qu'aujourd'hui (en s'appuyant sur l'enquête Share sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe), la durée de vie moyenne – au-delà de 50 ans – passée sans incapacité sévère resterait relativement stable pour les générations étudiées. Pour l'ensemble de ces générations, les femmes bénéficieraient d'une durée moyenne à la retraite sans incapacité sévère supérieure à celle des hommes mais cette différence serait moindre que l'écart d'espérance de vie totale à la retraite.

Enfin, les auteurs soulignent qu'en étendant la comparaison intergénérationnelle jusqu'à la génération 1950 qui n'a pas été affectée par la réforme de 2010, l'espérance de vie à la retraite sans incapacité sévère au-delà de 60 ans (les auteurs ne prennent plus l'espérance de vie sans incapacité après 50 ans pour pouvoir étendre la comparaison avec la génération 1950) se maintiendrait pour les femmes. Pour les hommes en revanche, le niveau atteint par la génération née

en 1950 ne serait à nouveau atteint que par la génération née en 1990 – schématiquement : baisse entre les générations 1950 et 1965 puis augmentation progressive jusqu'à la génération 1990.

► The Spanish public pension system: current situation, challenges and reform alternatives

Pablo Hernández de Cos, Juan Francisco Jimeno, Roberto Ramos

[Documentos Ocasionales N° 1701](#)

Le système de retraite public espagnol affiche un besoin de financement de 1,5 point de PIB en 2015, alors qu'il était en excédent de 2,2 points de PIB en 2007.

Cet article analyse dans un premier temps les déterminants de ce besoin de financement, qui a augmenté rapidement : une forte hausse du montant des pensions des générations de nouveaux retraités qui ont des carrières pleines, dans un contexte de ralentissement économique qui pèse sur les ressources (à 85 % des cotisations sociales).

Cette pression financière s'exerce dans un contexte démographique qui devrait augmenter les défis à moyen et long terme du système de retraite espagnol (la part de la population des 67 ans et plus passerait de 16 % actuellement à 30 % en 2040).

Les réformes introduites ces dernières années ont essayé de répondre à ce défi en retardant

progressivement l'âge d'ouverture des droits de 65 à 67 ans, en introduisant un taux de réduction de la pension à la liquidation proportionnel à l'augmentation de l'espérance de vie et en instaurant un nouveau mécanisme d'indexation des pensions en fonction de la situation financière du système (voir les fiches 3 et 5 du [panorama des pensions](#) du COR).

Selon les travaux de projection à long terme de la situation financière du système de retraite espagnol, réalisés dans le cadre des travaux de l'[Ageing Working Group](#) et repris dans ce document, les réformes rétabliraient à terme l'équilibre du système de retraite, mais cet équilibre serait obtenu *via* un décrochage important des pensions par rapport aux revenus d'activité, qui, selon les auteurs, pourrait remettre en cause la viabilité sociale du système.

Dans une dernière partie, les auteurs discutent des pistes d'évolution du système de retraite espagnol pour répondre aux défis identifiés : une augmentation des ressources pour garantir des niveaux de pension équivalents entre les générations ? Si oui, cette hausse permettrait-elle à l'économie espagnole d'être compétitive ? Une remise à plat du système par l'instauration d'un régime en comptes notionnels ? Dans tous les cas, les auteurs soulignent le besoin de finances publiques à l'équilibre et de transparence dans les décisions pour garantir la viabilité du système de retraite.

À propos du Conseil d'orientation des retraites

Créé en mai 2000, le Conseil d'orientation des retraites (COR) est une instance indépendante et pluraliste d'expertise et de concertation, associant notamment les partenaires sociaux, chargée d'analyser et de suivre les perspectives à moyen et long terme du système de retraite français.

Sur l'ensemble des questions de retraite (équilibre financier, montant des pensions, redistribution, etc.), le COR élabore les éléments d'un diagnostic partagé.

Ces notes de lecture ont été préparées par le secrétariat général du COR, sous la direction de M. Pierre-Louis Bras, président du COR.